

Engagement de la direction sur l'impartialité

Paris, le 15/07/2026

TALENZ AUDIT, organisme tiers indépendant est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) selon la norme ISO 17029 pour la vérification des déclarations de performance extra-financière (Accréditation COFRAC Validation et vérification, n°3-2197, portée disponible sur le site cofrac.fr).

TALENZ AUDIT met la qualité, le respect de son indépendance et de son impartialité au cœur de sa stratégie et de son organisation dans la réalisation de l'ensemble de ses missions de vérification.

Notre organisation veille au respect des règles d'indépendance, d'impartialité selon la norme ISO 17029, aux règles décrites au sein du code de déontologie des commissaires aux comptes et à l'absence de conflits d'intérêts au sein du cabinet. De même, nous assurons un contrôle des activités de la structure TALENZ AUDIT vis-à-vis des autres cabinets membres du réseau Talenz.

Conformément à notre processus de vérification, en amont de l'acceptation d'une mission de vérification et jusqu'à l'émission de notre rapport de vérification, TALENZ AUDIT s'assure et garantit son impartialité via la formalisation d'une revue de pré-engagement et la revue des travaux de vérification par une personne n'étant pas intervenue dans leur réalisation.

La direction de TALENZ AUDIT prend l'engagement de respecter les règles d'indépendance, d'impartialité, d'intégrité et de confidentialité pour l'ensemble de ses missions et de faire respecter ces engagements par l'ensemble de ses salariés.



“En tant que Président de Talenz Audit, je veille à l'absence de collusion entre les activités de vérification et de conseil. L'autorité sur les activités de vérification relève exclusivement de Jocelyn Michel, Directeur Général et Directeur de la Cellule OTI.”

Frédéric Chevallier – Président de Talenz Audit



“En tant que Directeur Général de Talenz Audit, je veille à l’absence de collusion entre les activités de vérification et de conseil. L’autorité sur les activités de vérification relève exclusivement de Jocelyn Michel, Directeur Général et Directeur de la Cellule OTI.”

Manuel Le Roux – Directeur Général de Talenz Audit



“En tant que Directeur Général de Talenz Audit, je m’engage à exercer mes fonctions de responsable revue & validation en toute impartialité, sans influence d’intérêts personnels, et à garantir le respect de ces principes par les associés habilités. Je veille à ce qu’aucune interférence ni pression, quelle qu’en soit la nature, n’affecte les activités de la cellule OTI, et à ce que les principes d’impartialité, de confidentialité et d’indépendance soient respectés, avec remontée de tout risque identifié.

Jocelyn Michel – Directeur Général et Directeur de la cellule OTI Talenz Audit